

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 25 novembre 2021 à 10h00
« Choix des hypothèses économiques de long terme »

Document N°6
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Quel partage des gains de productivité dans le futur ? L'arbitrage entre la
rémunération et le temps de travail**

*Selma Mahfouz, propos introductif à la 2^{ème} table ronde du colloque du COR du
15 novembre 2021*

Quel partage des gains de productivité dans le futur ? L'arbitrage entre la rémunération et le temps de travail

Selma Mahfouz

15 novembre 2021

- 1- Le partage des gains de productivité dans les projections**
- 2-L'évolution passée de la durée du travail et ses déterminants**
- 3- Quel partage dans le futur ?**

Comment la durée du travail intervient dans les projections ?

- **Mécanisme simplifié :**

Progrès technique >> croissance de la productivité horaire du travail

- **Se répartit entre croissance des salaires et des profits (partage de la VA)**

>> Si ce partage est constant :

croissance du salaire horaire = croissance de la productivité horaire du travail

- **Se répartit entre salaire hebdomadaire et temps de travail**

>> Croissance du salaire hebdo = Croissance du salaire horaire + croissance durée hebdo

En cas de baisse de la durée du travail, une même croissance des salaires horaires se traduit par une hausse plus faible des rémunérations hebdomadaires (exemple)

- **Réalité plus complexe :**

Ex : Baisse de la durée légale accompagnée de maintien des salaires mensuels et de gains de productivité horaire et/ou d'une déformation du partage de la VA

Le partage des gains de productivité dans les projections

- Dans les projections du COR

Premier rapport du COR (2001)

Caractéristiques du scénario macroéconomique de référence

En % annuel

Évolutions annuelles moyennes	2001-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2020	2021-2025	2026-2030	2031-2035	2036-2040
Population active	0,9	0,5	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,1
Variation du chômage *	-0,3	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emploi	1,2	1,0	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,1
Productivité du travail	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Stock de capital	3,3	2,6	1,5	1,4	1,3	1,3	1,3	1,5
Croissance	3,0	2,6	1,5	1,4	1,3	1,3	1,3	1,5
Salaires (en pouvoir d'achat)	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Masse salariale (en pouvoir d'achat)	3,0	2,6	1,5	1,4	1,3	1,3	1,3	1,5

* Le taux de chômage passe à 7,0 % en 2005, 4,5 % en 2010 puis reste stabilisé à ce niveau.

Source : COR, premier rapport 2001, d'après données DP et OFCE 2001.

« Au-delà de cette analyse/.../, une réflexion au moins qualitative serait utile sur la façon dont s'articulent les hypothèses de croissance de la productivité du travail et les choix relatifs aux conditions et à l'organisation de l'activité économique dans le cadre d'un développement durable. »

Le partage des gains de productivité dans les projections

- **Dans les projections du COR**

Premier rapport du COR (2001)

« Une analyse de l'impact sur les dépenses de retraite de l'augmentation de la part des salaires dans la valeur ajoutée est examinée »

Variante augmentation de la part des salaires dans la valeur ajoutée Écart en points par rapport au compte de référence

	2001	2005	2010
PIB			
Scénario « inflation »	+ 0,1	- 0,4	- 0,4
Scénario « croissance non modifiée »	=	=	=
Part des revenus d'activité dans le PIB			
Scénario « inflation »	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,1
Scénario « croissance non modifiée »	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,7
Part des retraites dans le PIB			
<i>Avec règles d'indexation actuelles</i>			
Scénario « inflation »	- 0,01	+ 0,05	+ 0,04
Scénario « croissance non modifiée »	- 0,01	- 0,01	=
<i>Avec un ratio pension moyenne nette sur revenu net moyen d'activité égal à celui de la situation de référence</i>			
Scénario « inflation »	+ 0,09	+ 0,10	+ 0,09
Scénario « croissance non modifiée »	+ 0,17	+ 0,16	+ 0,15

Source : maquette DREES, 2001.

Le partage des gains de productivité dans les projections

- **Dans les projections du COR**

- Rapport du COR de 2006

Hypothèse de croissance de la productivité globale des facteurs PGF de 1,2% par an, soit 1,8% pour la productivité du travail

- Rapport du COR de 2010 (post crise financière)

3 scénarios sur les effets à long terme de la crise, mais mêmes hypothèses (implicites) de stabilité de la durée du travail et du partage de la valeur ajoutée

- Rapport du COR de 2012

5 scénarios de croissance (A, B, C + A' et C'), mêmes hypothèses (implicites) de stabilité de la durée du travail et du partage de la valeur ajoutée

- Rapport du COR de 2014

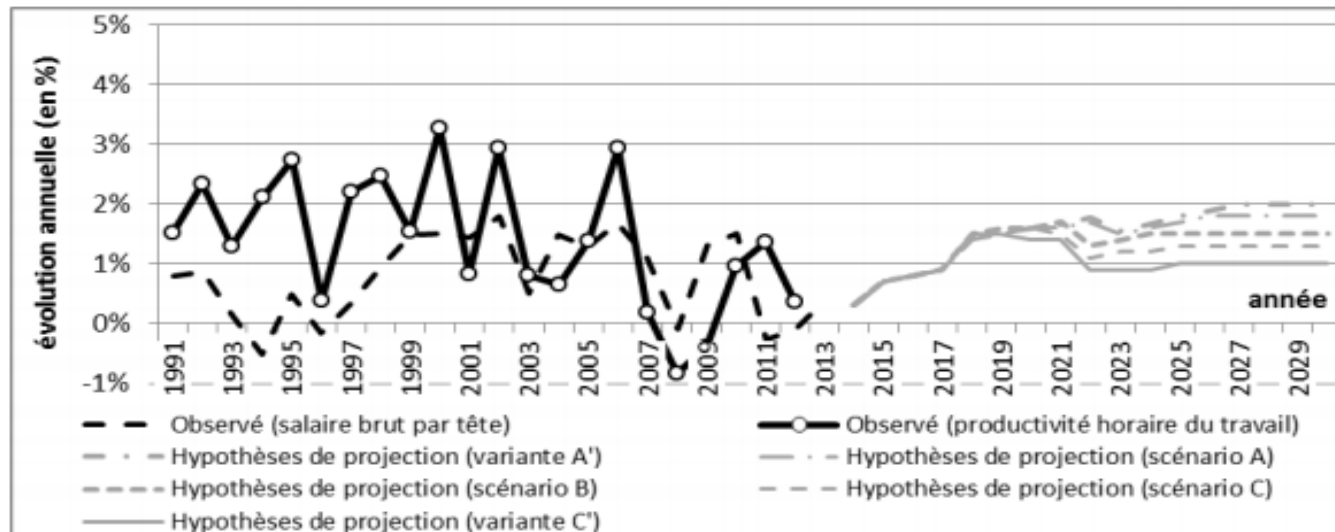
Idem : 5 scénarios de croissance, hypothèse de stabilité de la durée du travail et du partage de la valeur ajoutée, sauf à court terme :

Le partage des gains de productivité dans les projections

- Rapport du COR de 2014

« Si les rythmes de croissance sont identiques à long terme, ils peuvent diverger transitoirement. En particulier, le taux de croissance du salaire brut moyen par tête est supposé légèrement plus faible que celui de la productivité du travail jusqu'en 2017 »

Figure 1.9 – Taux de croissance annuelle de la productivité horaire du travail et du salaire moyen brut par tête, salaires observés puis projetés



Note : les données observées sur la productivité horaire du travail sont celles publiées par l'INSEE en mai 2013 (relatives à la situation jusqu'en 2012, en base 2005 de la comptabilité nationale). Les hypothèses de projection représentées sont celles relatives au salaire moyen brut par tête.

Sources : INSEE, comptabilité nationale ; hypothèses COR 2014.

Le partage des gains de productivité dans les projections

- Rapport du COR de 2015

Mêmes scénarios

Tableau sur les évolutions passées

Tableau 1.11 – Taux de croissance annuels moyens de la productivité horaire du travail et du revenu d'activité observés sur le passé

	Rythme annuel moyen par sous-périodes			Rythme annuel moyen depuis 1990	
	1990-1998	1998-2008	2008-2014	Avant crise (1990-2008)	Y. c. crise (1990-2014)
Productivité apparente du travail, par heure travaillée	1,9%	1,5%	0,7%	1,7%	1,4%
Revenu d'activité bruts par heure	1,2%	1,6%	0,4%	1,4%	1,2%
Revenu d'activité bruts par tête	0,5%	1,1%	0,0%	0,9%	0,7%

Lecture : en moyenne entre 1990 et 1998, la productivité du travail par heure travaillée a augmenté de + 1,9 % par an.

Note : la productivité apparente du travail est calculée en rapportant le PIB en volume au nombre total d'heures travaillées ; les revenus d'activité sont déflatés des évolutions de l'indice des prix à la consommation.

Source : comptes nationaux INSEE .

- Rapport du COR de 2016

Idem : « En projection, il est supposé que la durée moyenne travaillée est stable et qu'à l'exception des toutes premières années, le revenu d'activité moyen augmente au rythme de la productivité du travail. »

+ encadré sur le lien entre croissance de la productivité et croissance des revenus d'activité

Le partage des gains de productivité dans les projections

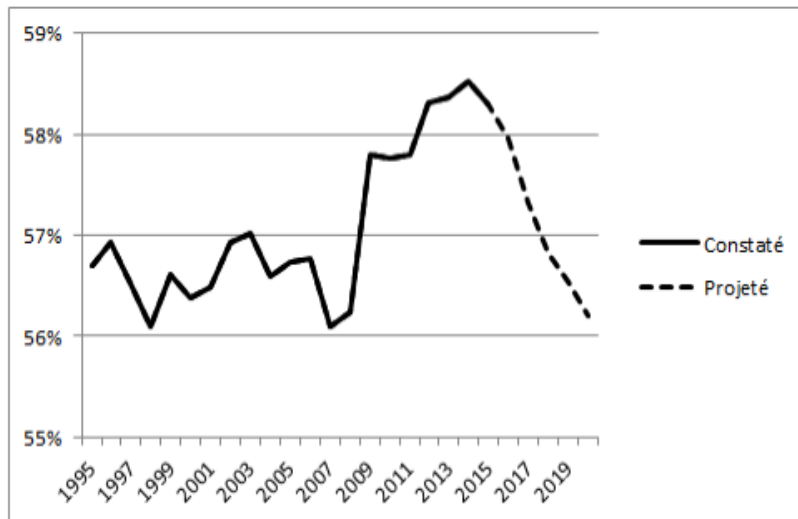
- Rapport du COR de 2017

4 scénarios de productivité de 1% à 1,8%, hypothèses de stabilité de la durée du travail et du partage de la valeur ajoutée

Rapport annuel du COR – Juin 2017

À l'exception des toutes premières années, le revenu d'activité moyen est supposé augmenter au rythme de la productivité du travail, sous l'hypothèse d'un partage entre capital et travail stable à partir de 2020 et en interprétant la remontée récente de la part des salaires dans la valeur ajoutée comme un ajustement conjoncturel à la crise.

Figure 1.12 – Partage de la valeur ajoutée (rémunération des salariés / valeur ajoutée)



Note : il n'est pas tenu compte, au numérateur, des revenus mixtes des entreprises individuelles, dont le partage entre rémunération du facteur capital et rémunération du facteur travail est délicat. Les évolutions du partage de la valeur ajoutée seraient similaires, en ajoutant aux rémunérations des salariés (y compris cotisations patronales) l'intégralité – à défaut – des revenus mixtes.

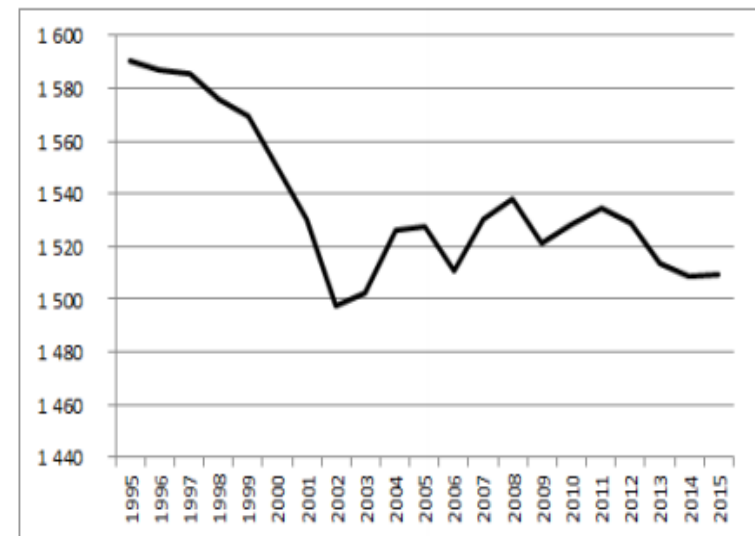
Source : calculs SG-COR 2017 à partir des comptes nationaux de l'INSEE et du programme de stabilité 2017-2020.

Champ : France entière.

b) Les gains de productivité et la croissance des revenus d'activité

En projection, il est supposé que la durée moyenne travaillée est stable dans le prolongement de ce qui est observé ces dernières années. Si le temps de travail devait augmenter ou diminuer, le niveau des ressources des régimes de retraite (à productivité horaire inchangée) augmenterait ou diminuerait d'autant.

Figure 1.11 – Durée moyenne annuelle du travail, en heures



Note : volume total d'heures travaillées rapporté à l'emploi intérieur total en nombre de personnes.

Source : INSEE, comptes nationaux.

Champ : France entière.

Le partage des gains de productivité dans les projections

Rapports du COR de 2018, 2019, 2020, 2021

Idem + Mention que « la stabilité de la part des salaires dans la valeur ajoutée, si elle est attestée en France, ne se vérifie pas dans d'autres pays. »

Rapport annuel du COR – Juin 2021

**Figure 1.19 – Partage de la valeur ajoutée par tête
(rémunération moyenne des salariés / valeur ajoutée moyenne par salarié)**

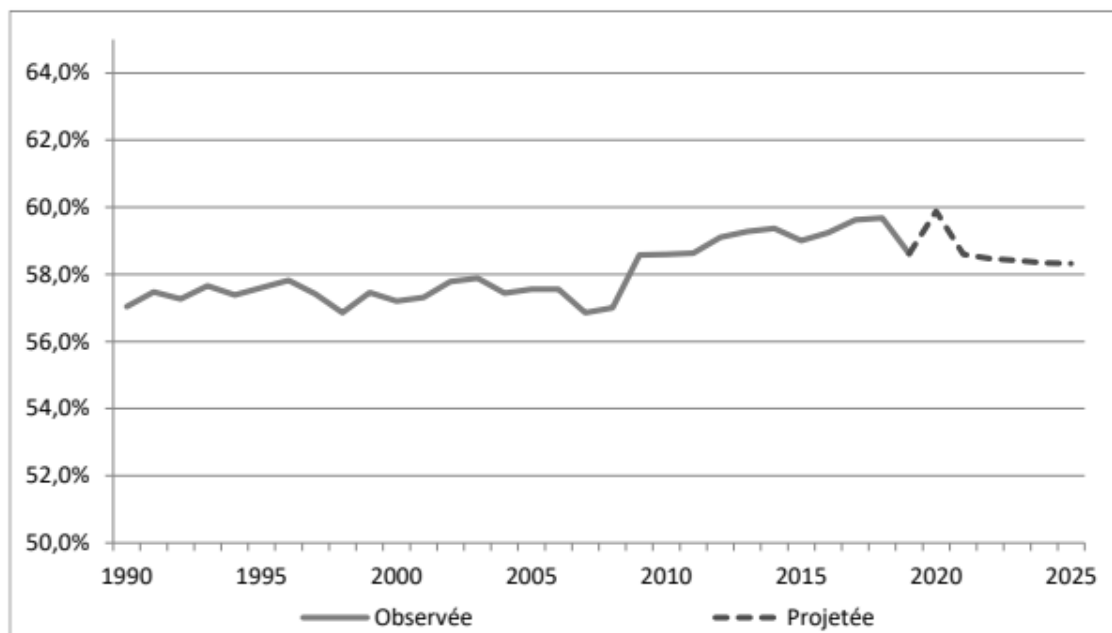
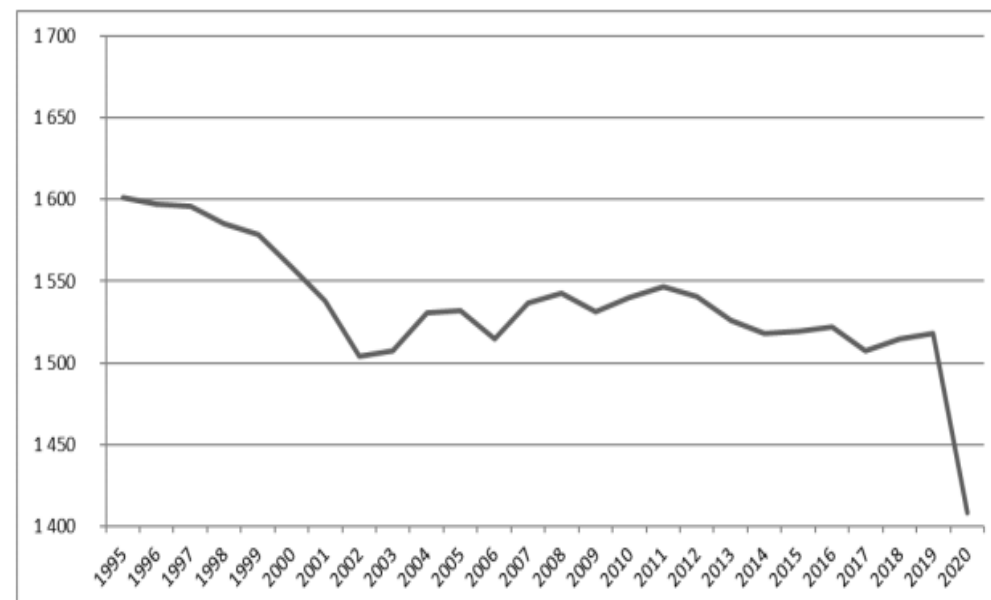


Figure 1.18 – Durée moyenne annuelle du travail, en heures



Note : volume total d'heures travaillées rapporté à l'emploi intérieur total en nombre de personnes.

Champ : France entière.

Sources : INSEE, comptes nationaux 2020.

Note : il n'est pas tenu compte, au numérateur, des revenus mixtes des entreprises individuelles, dont le partage entre rémunération du facteur capital et rémunération du facteur travail est délicat. Les évolutions du partage de la valeur ajoutée seraient similaires, en ajoutant aux rémunérations des salariés (y compris cotisations patronales) l'intégralité – à défaut – des revenus mixtes.

Champ : France entière.

Source : calculs SG-COR 2020 à partir des comptes nationaux de l'INSEE et des données DE+G-Trésor

Le partage des gains de productivité dans les projections

- **Dans les projections de retraite d'autres pays : exemple du Royaume-Uni**

- Cridland report (2017) Indépendant

“Assumptions about productivity growth (which the OBR assumes matches earnings growth) and prices are important...”

= hypothèse que la croissance des revenus est la même que celle de la productivité

- OBR / DWP long term projections of pension benefits – January 2017

“These projections assume productivity growth in the longer term is 2.0% per year. In the pension projections, the productivity assumption is relevant both for earnings growth (which is assumed to follow productivity), and growth of the nominal GDP figures used as the denominator for spending as a share of GDP.”

= **croissance de la productivité (de 2%) = croissance des rémunérations**

>> hypothèse de stabilité du partage de la valeur ajoutée et de la durée du travail

- 1- Le partage des gains de productivité dans les projections**
- 2-L'évolution passée de la durée du travail et ses déterminants**
- 3- Quel partage dans le futur ?**

L'évolution passée de la durée du travail

Différentes définitions de la durée du travail

- Durée légale

35 heures hebdomadaires (1607 heures par an) = seuil de déclenchement des heures supplémentaires (ni durée minimale, ni durée maximale)

- Durée hebdomadaire collective de travail

Horaire collectif de travail, commun à un groupe de salariés, tel qu'il est affiché sur leur lieu de travail ; elle ne s'applique qu'aux salariés à temps complet et ne concerne pas les salariés au forfait en jours. Souvent définie sur une base hebdomadaire

= 35,6 heures en 2020 pour les entreprises de 10 salariés et plus du secteur marchand non agricole. 36,2 heures dans les entreprises de moins de 10 salariés (ACEMO-TPE)

- Durée habituelle hebdomadaire de travail

Durée travaillée individuellement par un salarié lors d'une semaine normale sans événement exceptionnel (congrés, jour férié, grèves...)

L'évolution passée de la durée du travail

Différentes définitions de la durée du travail (suite)

- Durée annuelle effective de travail

Nombre d'heures effectivement travaillées par un individu sur l'année en décomptant les jours de congés, jours fériés, maladie...

(pour les actifs occupés seulement >> pas de prise en compte du chômage)

+ Durée travaillée sur le cycle de vie

Somme des durées annuelles effectives travaillées au cours de la vie d'un individu (tient compte des périodes de chômage)

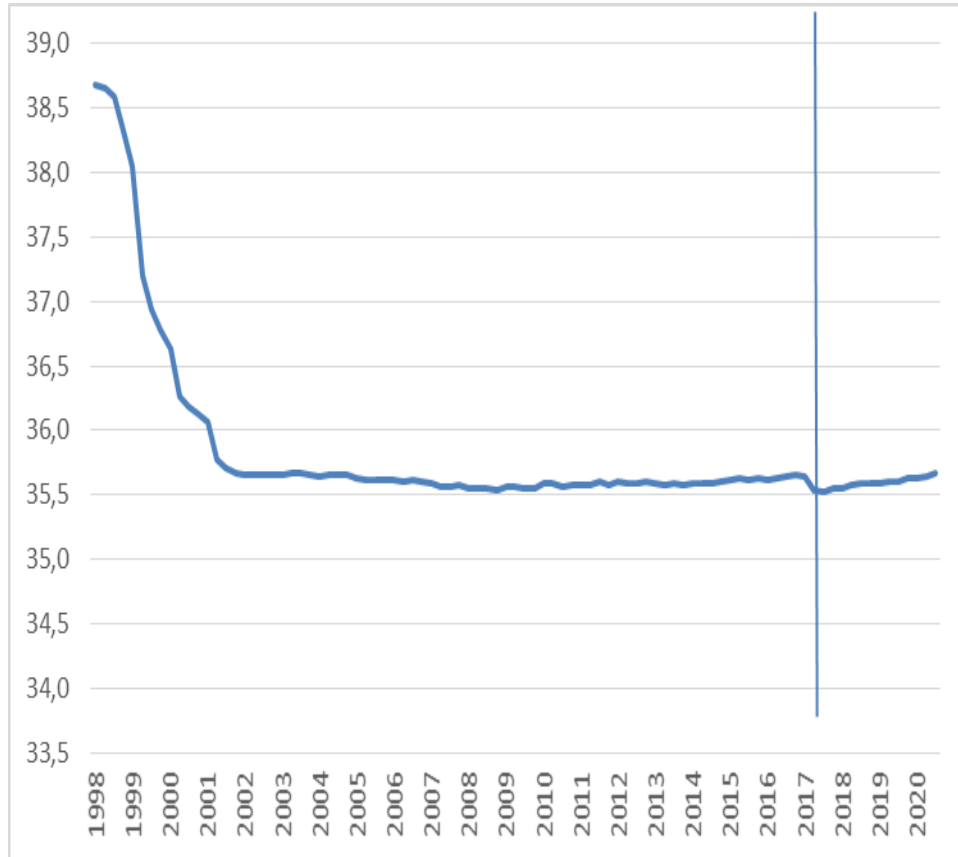
+ Volume annuel d'heures travaillées une année donnée

Somme des heures travaillées sur une année dans le pays, qui dépend :

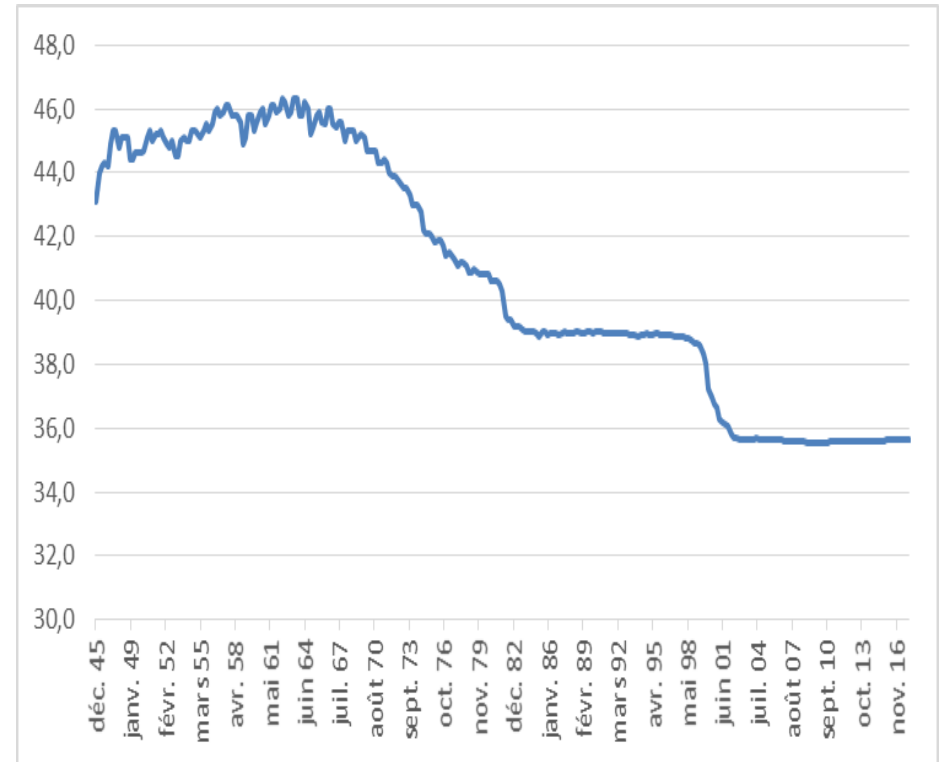
- de la durée annuelle du travail des actifs occupés
- du nombre d'actifs occupés, donc du chômage

L'évolution passée de la durée du travail en France

Durée hebdomadaire collective de travail (en heures)



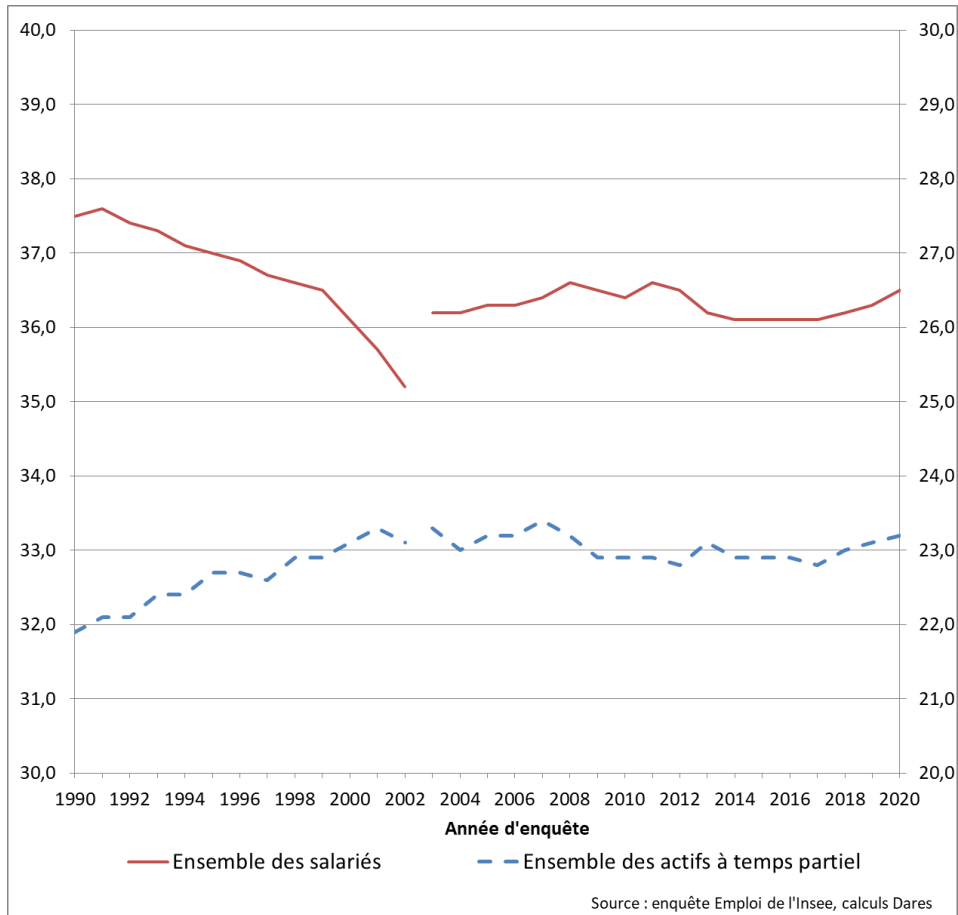
Et sur très longue période



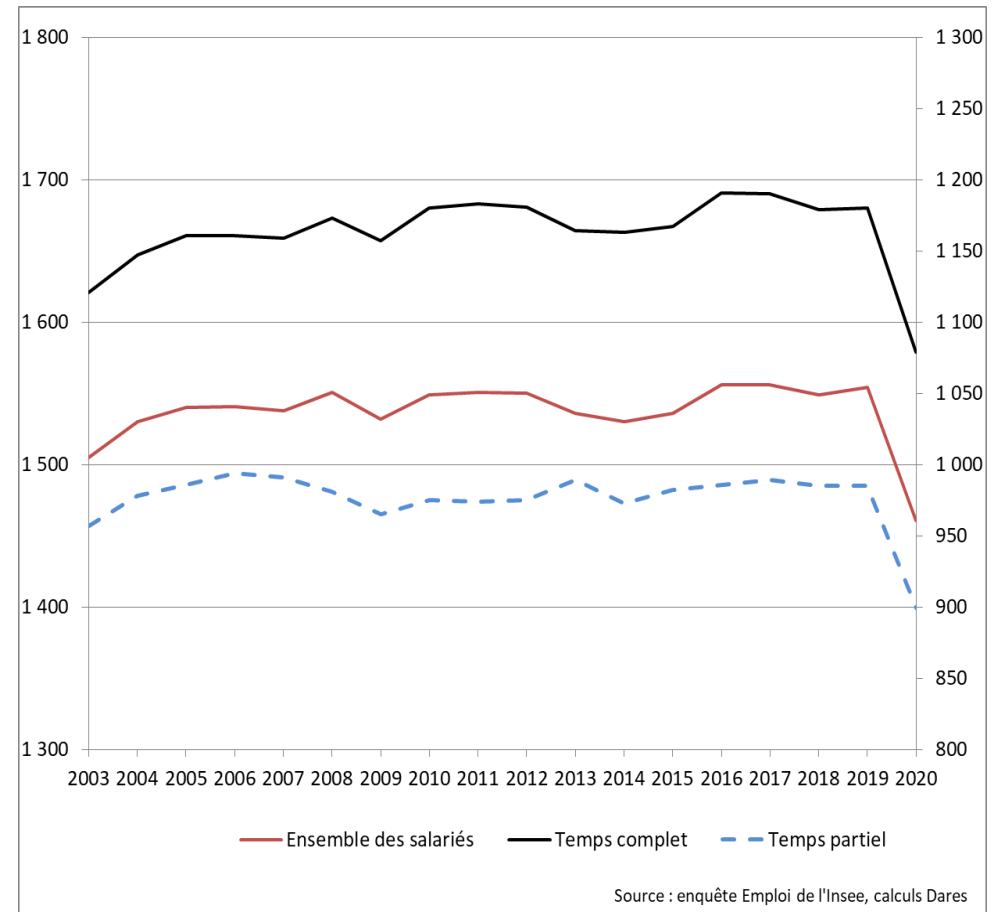
Source : Dares, enquête ACEMO trimestrielle / DSN

L'évolution passée de la durée du travail en France

Durée habituelle hebdomadaire de travail (en heures)

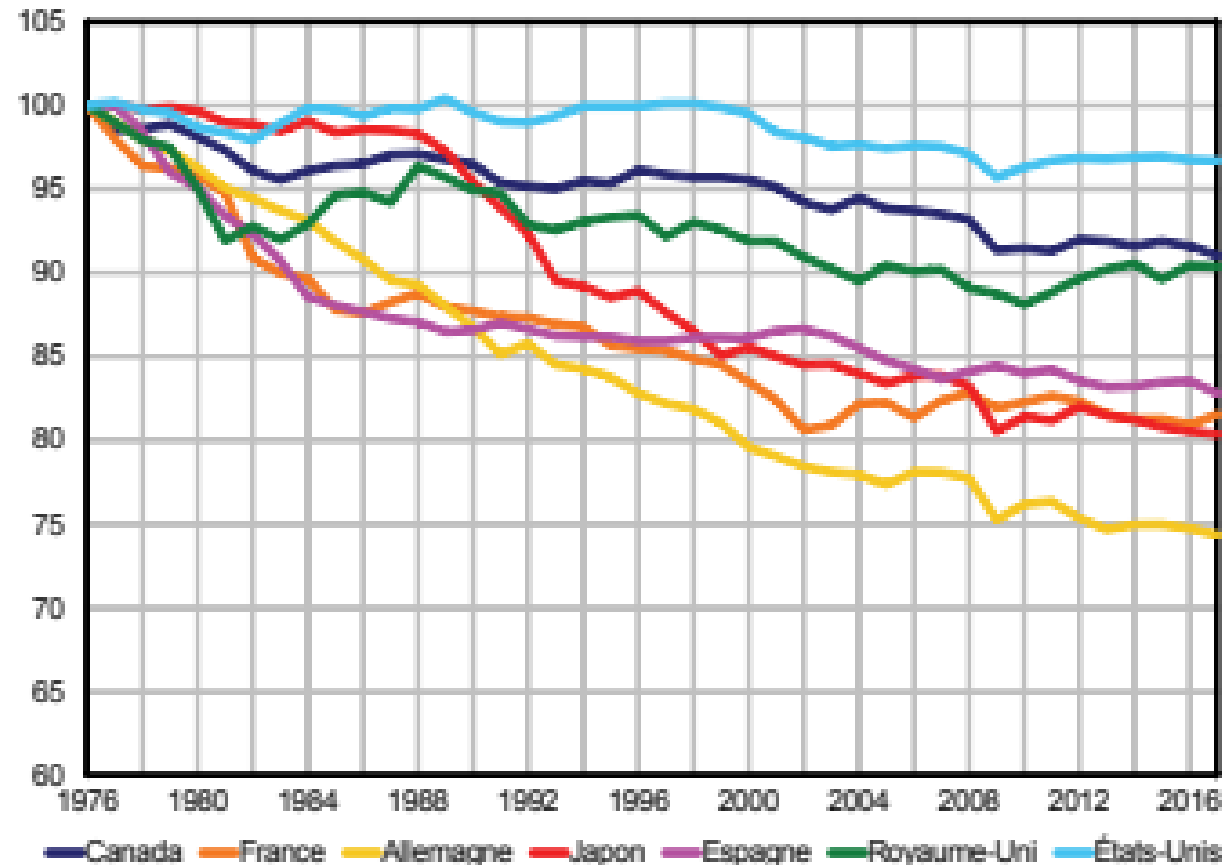


Durée annuelle effective de travail des salariés (en heures)



L'évolution passée de la durée du travail dans différents pays

Evolution de la durée annuelle effective du travail des actifs occupés
(base 100 en 1976)

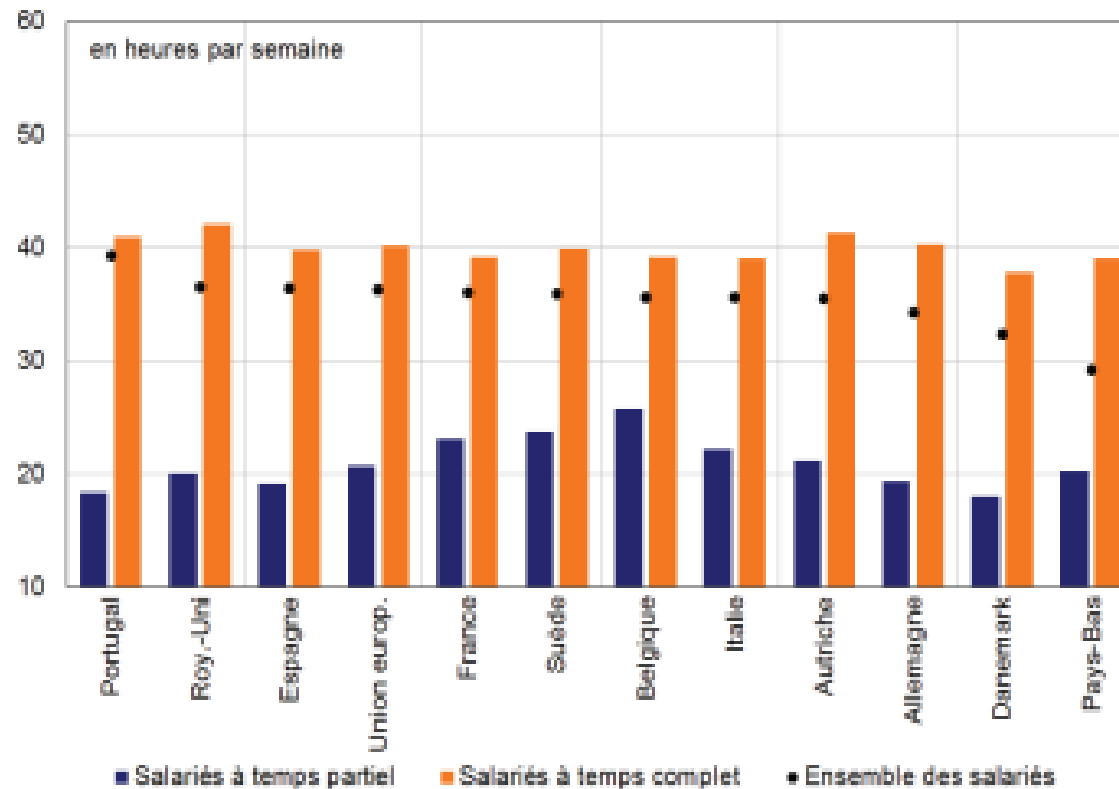


Source : OCDE. Indice base 100 en 1976, calculs DG Trésor.

Champ : Ensemble des salariés et travailleurs indépendants.

La durée du travail – comparaisons internationales

Durée hebdomadaire habituelle de travail des salariés (en heures, 2017)



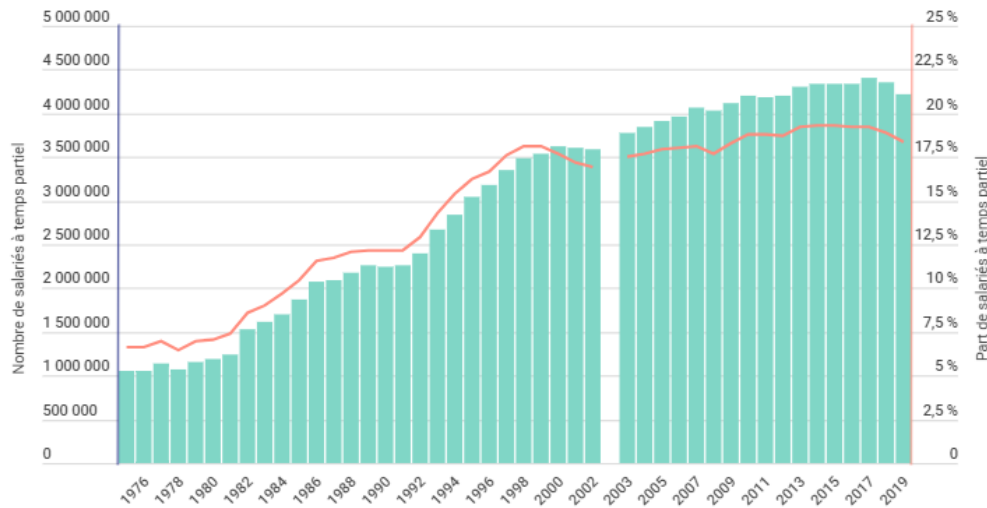
Source : Eurostat, Labor Force Survey.

Les déterminants de la durée du travail – temps partiel

Nombre et part de salariés à temps partiel

En 1975, 1 million de salariés en temps partiel soit 7 % des salariés

En 2019, 4,2 millions de salariés en temps partiel soit 18 % des salariés



● Nombre de salariés à temps partiel ● Part de salariés à temps partiel

Note : Ruptures de série ; de 1975 à 2002, les données sont issues de l'enquête Emploi annuelle et à partir de l'année 2003, de l'enquête Emploi en continu ; à partir de 2006, le statut public ou privé de l'employeur principal est déterminé par une autre variable que celle utilisée précédemment. Ces données issues des fichiers individuels de l'enquête Emploi diffèrent des séries longues mises en ligne par l'Insee.

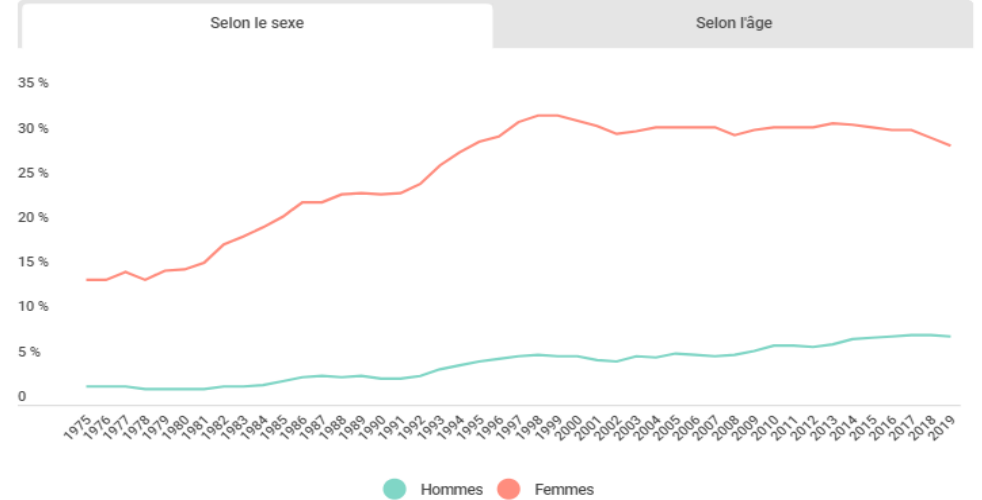
Lecture : En 2019, 18,4 % des salariés (hors apprentis) sont à temps partiel dans leur emploi principal.

Champ : France Métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié, hors contrats d'apprentissage.

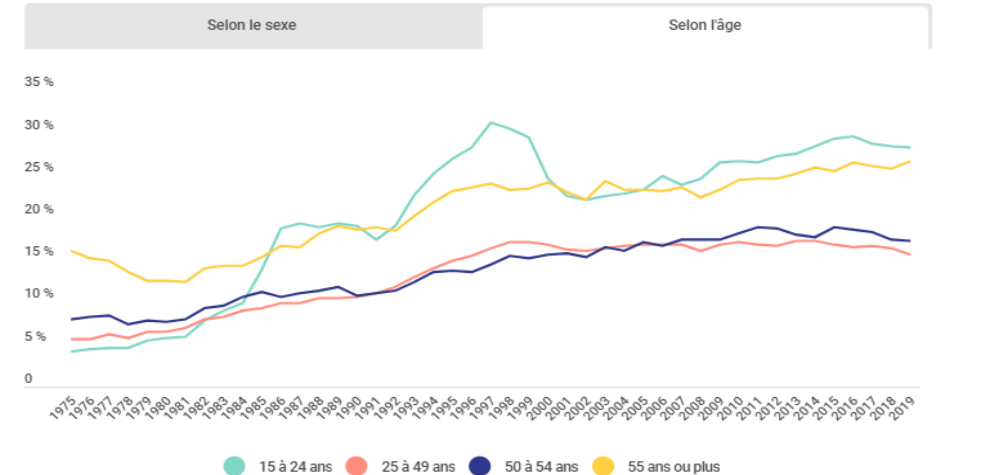
Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles 1975-2002 ; enquêtes Emploi en continu 2003-2019.

Part de temps partiel / sexe et âge

Evolution, par profil, de la part de salariés à temps partiel



Evolution, par profil, de la part de salariés à temps partiel



Note : Les entreprises publiques comprennent les grandes entreprises possédées ou contrôlées par l'État, ou les établissements publics (La Poste, SNCF, etc.). Ces données issues des fichiers individuels de l'enquête Emploi diffèrent des séries longues mises en ligne par l'Insee.

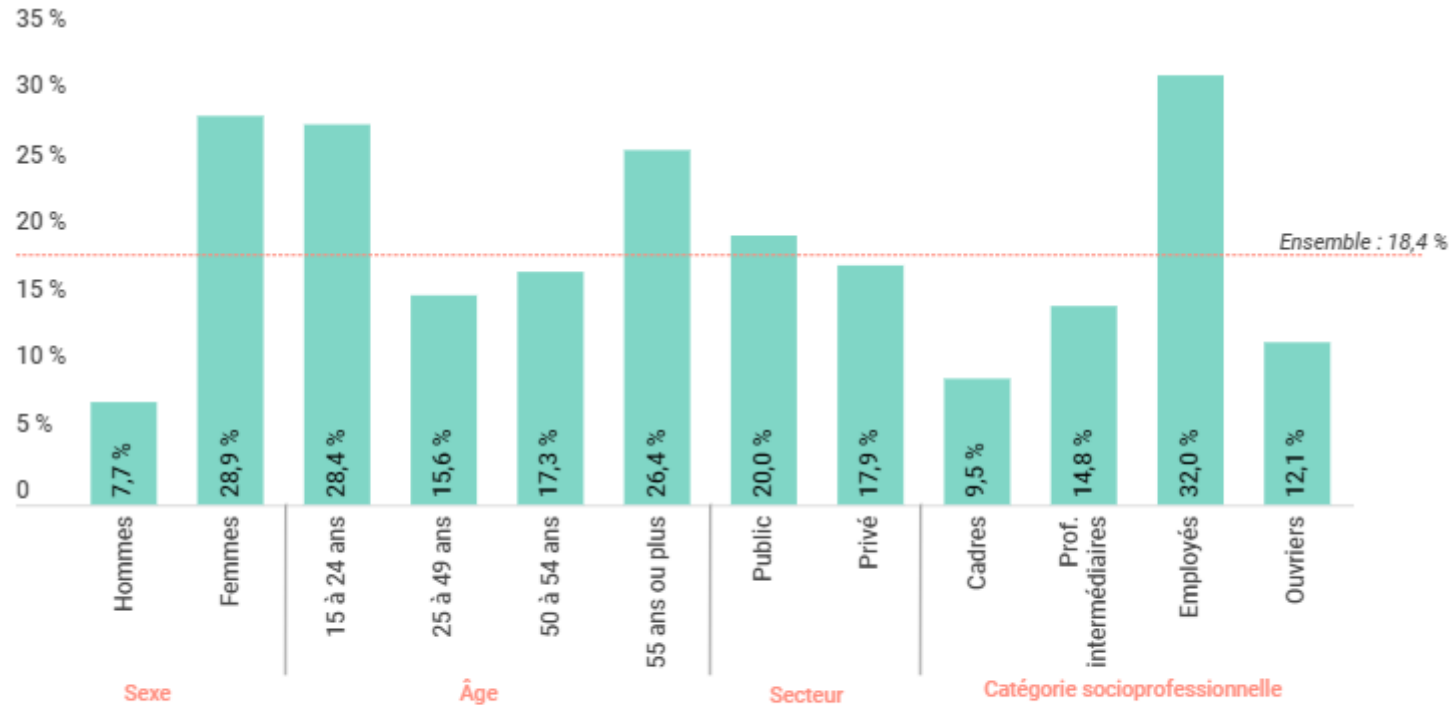
Lecture : En 2019, 29 % des femmes salariées le sont à temps partiel.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié, hors contrats d'apprentissage.

Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles 1975-2002 ; enquêtes Emploi en continu 2003-2019.

Les déterminants de la durée du travail – temps partiel

Caractéristiques des salariés à temps partiel en France (en 2019, hors apprentis)



Note : Les entreprises publiques comprennent les grandes entreprises possédées ou contrôlées par l'État, ou les établissements publics (La Poste, SNCF, etc.).

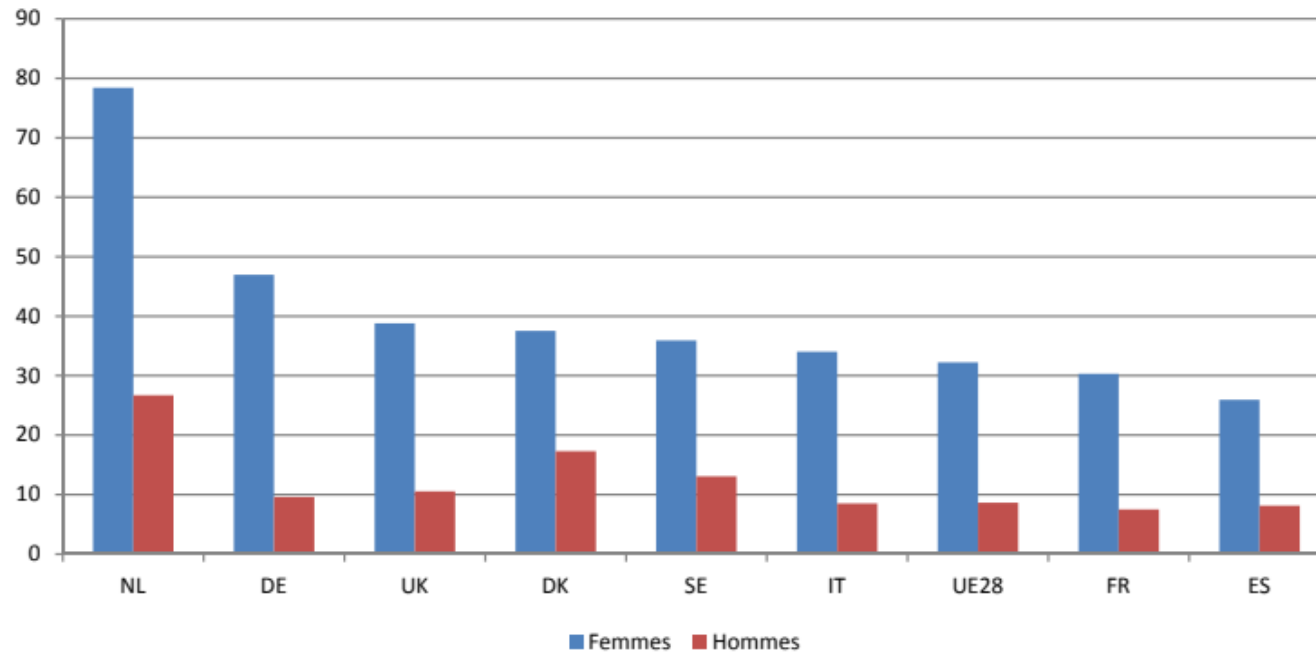
Lecture : En 2019, 28,9 % des femmes salariées sont à temps partiel dans leur emploi principal.

Champ : France, hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié, hors contrats d'apprentissage.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2019.

Les déterminants de la durée du travail – temps partiel

Taux de temps partiel chez les hommes et les femmes (en %)



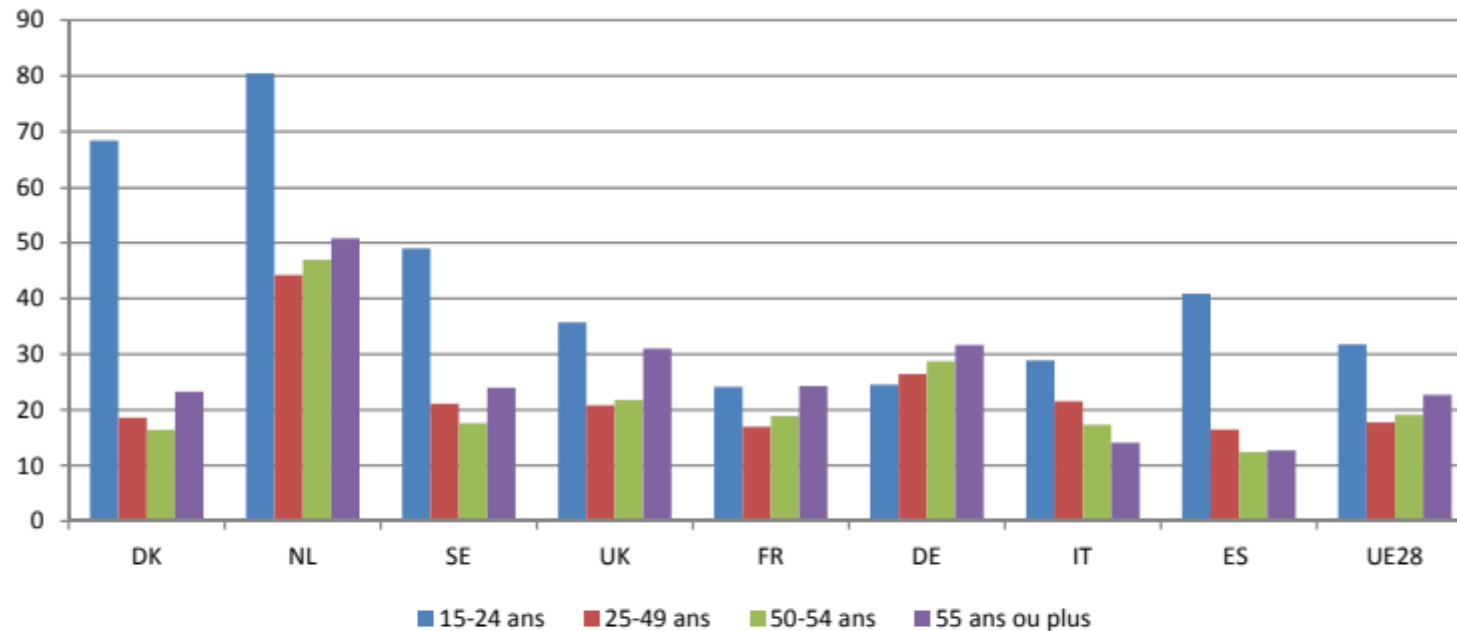
Lecture : en 2016, aux Pays-Bas, le taux de temps partiel des femmes est de 78 % et le taux de temps partiel des hommes de 27 %.

Champ : ensemble des salariés âgés de 15 ans à 64 ans.

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail 2016 ; calculs Dares.

Les déterminants de la durée du travail – temps partiel

Taux de temps partiel selon l'âge (en %)



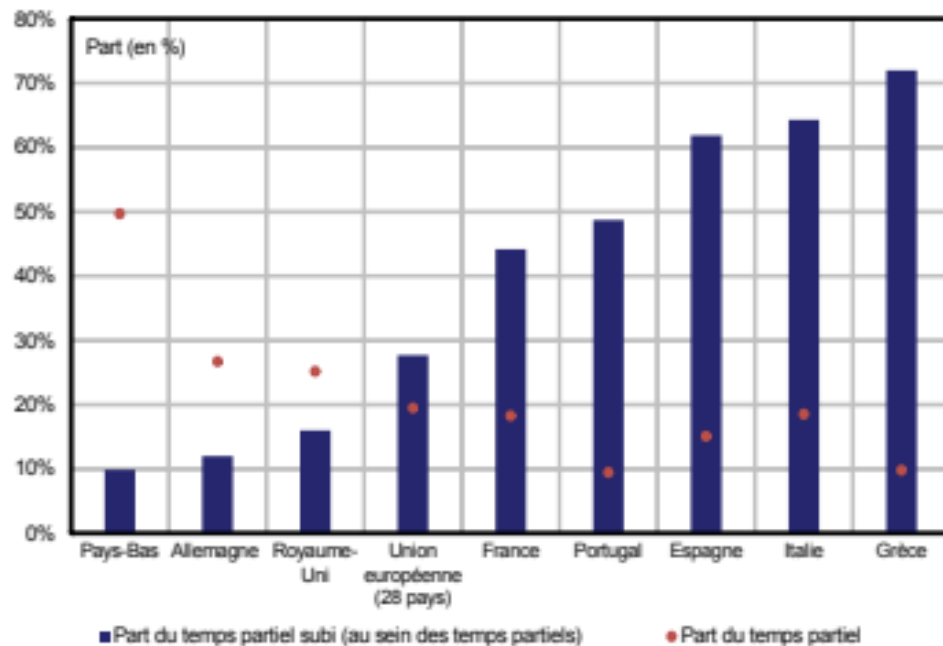
Lecture : en 2016, en France, 24 % des 15-24 ans sont à temps partiel.

Champ : ensemble des salariés à temps partiel âgés de 15 ans à 64 ans.

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail 2016 ; calculs Dares.

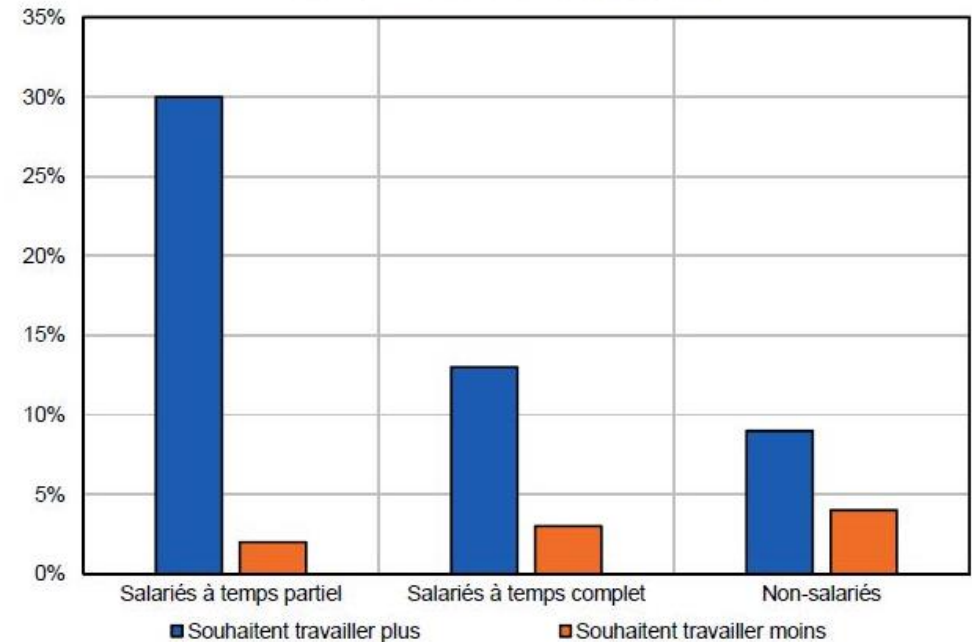
Les déterminants de la durée du travail – temps partiel

Part du temps partiel et du temps partiel subi



Source : Eurostat, Labor Force Survey.

Proportion des actifs occupés souhaitant modifier leur durée hebdomadaire habituelle de travail

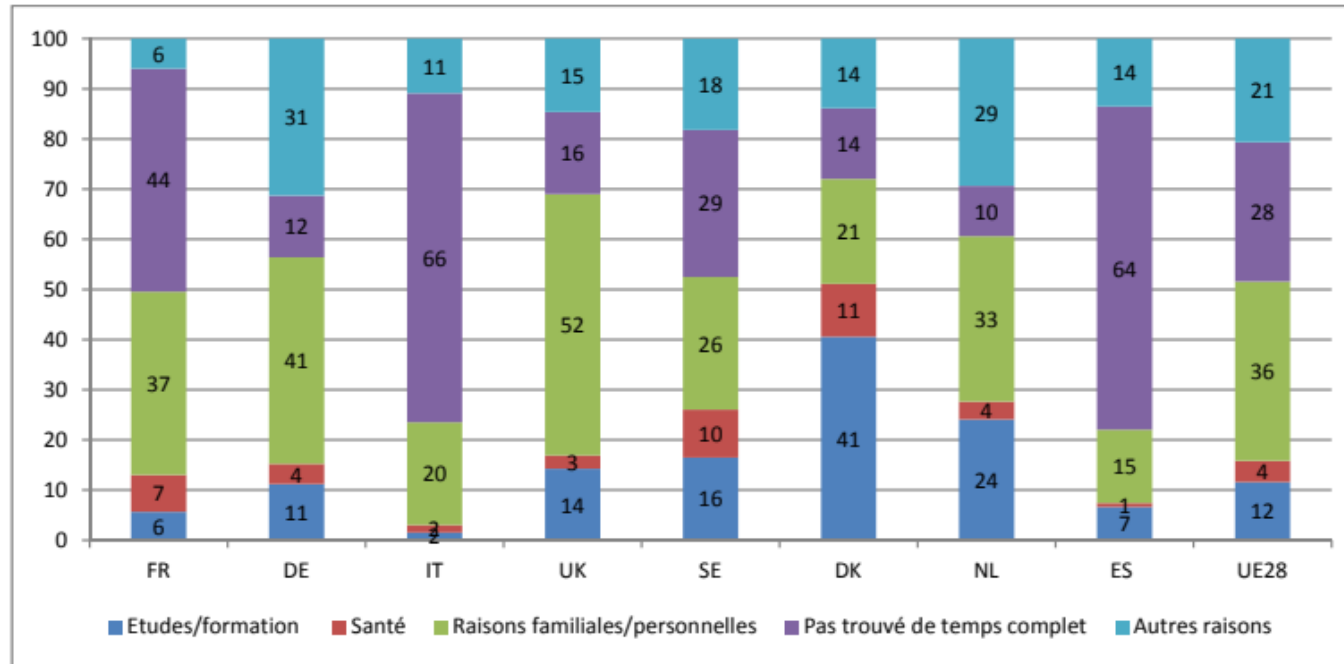


Source : Enquête Emploi 2017, calculs DG Trésor.

Champ : Ensemble des actifs occupés, France hors Mayotte.

Les déterminants de la durée du travail – temps partiel

Raisons du temps partiel



*Les raisons familiales et personnelles regroupent les modalités « assistance d'enfants et d'adultes dans l'incapacité de travailler » et « autres raisons personnelles et familiales ».

Lecture : en 2016, au Royaume-Uni, 52 % des salariés déclarent être à temps partiel pour des raisons familiales et personnelles.

Champ : ensemble des salariés à temps partiel âgés de 15 ans à 64 ans.

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail 2016 ; calculs Dares.

1- Le partage des gains de productivité dans les projections

2-L'évolution passée de la durée du travail et ses déterminants

3- Quel partage dans le futur ?

Quelles évolutions futures ?

Facteurs pouvant jouer à la baisse sur la durée effective du travail (hors législation)

- hausse du temps partiel si hausse du temps d'emploi des jeunes / seniors
- préférence pour le loisir
- développement d'emplois de service à temps partiel
- « frugalité » pour réduire les émissions de GES

Facteurs pouvant jouer à la hausse sur la durée effective du travail (hors législation)

- réduction du temps partiel subi – hausse du temps de travail des femmes
- aspirations à une durée plus longue des temps complets
- télétravail ?
- hausse du niveau de qualification
- faibles gains de productivité
- augmentation du non salariat / travail indépendant

Quelles évolutions futures ?

Autres points d'attention

- Durée du travail et productivité horaire sont liées (et partage de la VA)
- L'évolution observée des salaires = juge de paix ?
(y.c. pour valider l'hypothèse de stabilité du partage de la VA)
- Quels sont les effets de l'hétérogénéité (entre secteurs, firmes, salariés...) des évolutions de productivité, de durée du travail, de salaires sur le système de retraite (non linéaire) ?
- Les « erreurs de prévision » du COR portent-elles sur les hypothèses de long terme ou sur le court terme ?
- Quelle périodicité des exercices de projection à long terme ?